

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 avril 2022

COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget annexe Maison des Artisans – Affectation des résultats 2021

Rapporteur : Arnaud CHEUX

Rapport de présentation :

Lors de l'approbation du compte administratif du budget annexe Maison des Artisans pour l'année 2021, il a été constaté les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLÔTURE	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	- 39 300,32 €		47 428,94 €	8 128,62 €	D 1 360,80 € R - €	- 1 360,80 €	6 767,82 €
FONCTIONNEMENT	52 819,87 €	40 661,12 €	45 757,53 €	57 916,28 €			57 916,28 €

Il doit, donc, être procédé à l'affectation des résultats de la section de fonctionnement. Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats dudit budget de la manière suivante :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021							57 916,28 €
Affectation obligatoire :							
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)							
Solde disponible affecté comme suit :							
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)							
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)							57 916,28 €
Total affecté au c/ 1068 :							- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2021							
Déficit à reporter (ligne 002)							0,00 €

Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,
 Vu la délibération du 04 avril 2022 portant adoption du compte administratif 2021 relatif au budget annexe Maison des artisans,
 Vu la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires lors de la séance de conseil communautaire du 03 mars 2022,
 Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2311-5,
 Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 21 mars 2021,
 Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu le vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- décide d'affecter les résultats 2021 sur le budget annexe Maison des Artisans de la manière prévue ci-dessus.